

Réunion du Sous-comité sur l'accessibilité, la santé et la sécurité

Mercredi 19 mars 2025

12 h

Sur Teams

Compte rendu de décisions

Membres sur Teams : M. Wylie (coprésidente, accessibilité), L. Spek (coprésidente, santé et sécurité), R. Duranceau (volontaire), S. Briggs (volontaire), P. Timusk (volontaire)

Absences : N. Prier (président de l'ACEP), C. Goldberg (présidente du Sous-comité), J. Hutt (conseiller principal du président), K. McLaughlin (coordonnatrice de l'accessibilité et de l'administration)

Personnel sur Teams : N. Conner (adjointe exécutive au président), S. Newman (adjointe administrative)

1. Ouverture de la réunion

- L. Spek ouvre la séance à 12 h 02.
- Elle prononce la reconnaissance des territoires traditionnels et accueille les nouveaux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

- Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 19 mars 2025.

3. Lecture du mandat du Sous-comité

- L. Spek se reporte au mandat du Sous-comité (joint à l'invitation) et encourage les membres à le lire et à faire part de leurs réflexions.

4. Présentations des nouvelles recrues (tour de table)

- L. Spek et M. Wylie invitent les nouveaux membres à se présenter.
- Les membres et les volontaires se présentent et font part de leur expérience et de leur vécu.

5. Discussion : ce que nous voulons accomplir ensemble cette année.

- L. Spek ouvre la discussion en évoquant les quelques années intenses que toutes les personnes présentes ont vécues. Elle indique également qu'elle continue de prendre des précautions contre la Covid-19, car la pandémie n'est pas terminée, d'autant plus que la grippe aviaire continue de se propager. Elle se bat également pour obtenir des mesures d'adaptation au travail.

- M. Wylie fait part de l'intention initiale du Sous-comité d'organiser régulièrement des « cafés-causeries » avec les membres sur les thèmes de l'accessibilité, de la santé et de la sécurité, et mentionne qu'une telle activité a été organisée l'année dernière.
- Elle évoque également la campagne sur le télétravail et les activités d'organisation autour des questions de santé et de sécurité dans les immeubles où travaillent les membres (par exemple, les punaises de lit, etc.).
- R. Duranceau suggère d'ajouter l'aspect de l'accessibilité dans les politiques de soutien au télétravail et les politiques de santé et de sécurité.
- S. Briggs souligne l'importance de sensibiliser et de soutenir les membres lors des négociations des conventions collectives, notamment en ce qui concerne le télétravail et l'accessibilité.
- P. Timusk suggère d'appuyer le Comité de négociation, de transmettre des messages clairs aux sections locales, de communiquer de l'information aux comités de santé et de sécurité et de veiller à ce que la sécurité psychologique sur le lieu de travail soit également prise en compte.
- L. Spek parle des défis du processus de négociation collective et la nécessité d'intervenir en cas de problèmes émergents.
- M. Wylie souligne l'importance du Sous-comité sur la négociation ouverte et la possibilité d'avoir divers groupes de travail sur des questions précises.
- R. Duranceau fait remarquer que nous pourrions tenir des rencontres de rapprochement avec les membres, les

sections locales, afin de transmettre les priorités sur lesquelles nous travaillons.

- S. Briggs fait remarquer que nous ne savons pas vraiment ce qui est considéré comme un lieu de travail « dangereux » et que nous pourrions aider les membres à mieux connaître leurs droits. Elle suggère également d'élaborer des ressources telles qu'une foire aux questions et des modèles de courriels pour les membres.
- L. Spek souligne la nécessité d'élaborer des messages standard et des modèles pour aider les membres dans leurs demandes d'adaptation.
- De plus, elle souligne la nécessité de se prévaloir de données agrégées afin de déterminer les tendances au fil du temps, tout en veillant à la protection de la vie privée des membres. Les agentes et agents des relations de travail savent comment vont les choses pour les membres et, en tant que syndicat, nous devons comprendre ce à quoi les membres sont confronté·es.

6. Clôture de la réunion

- L. Spek et M. Wylie soulignent l'importance de collaborer avec d'autres sous-comités et de recueillir les commentaires des membres.
- N. Conner offre le soutien de l'ACEP et suggère de faire convenir les heures de réunion à l'ensemble des membres.

La séance est levée à 12 h 50.

Le compte rendu de décisions ci-dessus est accepté comme une représentation fidèle de la réunion du Sous-comité sur l'accessibilité, la santé et la sécurité du 19 mars 2025.